





Exposition: « Le Petit Citoyen Illustré »

Exposition composée de 15 panneaux de 75cm x 115cm quadrichromie avec œillets d'accrochage réalisée en 2000 par l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes)

« Le Petit Citoyen Illustré » qu'est-ce que c'est ?

C'est une exposition de sensibilisation et d'appel au débat sur la démocratie, le citoyen, les moyens de faire entendre sa voix dans la société, les droits de l'enfant, les conseils d'enfants et de jeunes... Les quinze panneaux proposent :

- une accroche sur le thème général du panneau,
- une illustration humoristique
- un encadré, en bas de panneau, qui transmet une définition sur le thème

L'ordre pour afficher les panneaux est le suivant :

- 1 « Quand on a des choses à dire, quelle est la façon la plus sûre et la plus efficace de faire entendre sa voix ? ».
- 2 « Donc pour faire entendre sa voix, il faut être un citoyen. Mais, quel équipement doit-on se procurer pour être un citoyen accompli ? ».
- 3 « Principes de base régissant des rapport entre deux citoyens ou trois, voire six milliards ».
- 4 « On n'a pas trouvé meilleur remède que la démocratie pour que la voix des citoyens s'épanouisse ».
- 5 « Pour assurer un large écho à votre voix, choisissez les médias (plutôt que l'alpinisme où l'on peut attraper froid) ».
- 6 « La bonne recette à suivre pour que sa voix ait plus de poids ».
- 7 « Démocratie ouvert 24/24h pas d'âge minimum pour avoir des droits, des idées et les exprimer ».
- 8 « Il existe un pays merveilleux où les enfants petits et grands peuvent s'initier à la démocratie : l'école ».
- 9 « Démocratie : recherche jeune volontaire, curieux, sachant donner de la voix pour changer le monde... ».
- 10 « Il existe un moyen pour les jeunes de faire entendre leur voix ... prendre la parole ».
- 11 « Dans la série des grandes inventions du siècle : le Conseil de Jeunes ».
- 12 « Dans la série des grandes inventions du siècle : le Conseil de Jeunes (suite) ».
- 13 « L'Anacej se met en quatre pour quintupler la portée de votre voix en France et en Europe ».
- 14 « Pourquoi la MAE est-elle partenaire de l'exposition ? ».
- 15 « La parole est à vous », les visiteurs sont invités à coller des post-il avec leurs messages.
- Ce dernier panneau permet aux visiteurs de laisser un message, une contribution sur les thèmes présentés dans le Petit Citoyen Illustré.

Information sur le public de l'exposition

A qui est-elle destinée ? : Le Petit Citoyen Illustré s'adresse à tous les jeunes de 9 à 77 ans !

Elle peut être visitée dès l'âge de 9ans, avec le soutien d'un adulte qui aura préalablement expliqué le but de la visite et qui pourra répondre à quelques questions de vocabulaire pendant que les enfants la découvrent.

Elle est **destinée prioritairement aux enfants et aux jeunes** d'où son nom et son graphisme humoristiques.

Ils la parcourent collectivement lors d'activités en classe ou dans les centres de loisirs... Ils peuvent également la visiter individuellement puisque nous apportons pour chaque thème une définition. Nous vous conseillons à ce moment-là d'afficher sur un panneau à proximité les coordonnées d'un adulte, au service jeunesse ou à l'école..., avec lequel ils pourront échanger après avoir vu l'exposition. Enfin, si nous destinons Le Petit Citoyen Illustré prioritairement aux enfants et aux jeunes, nous sommes sûrs que de nombreux adultes seront intéressés, que ce soit dans des temps de formation ou de réflexion, lors de rassemblements...

Conseils d'utilisation

Où, quand et comment utiliser « Le Petit Citoyen Illustré » ? Quelques pistes... Où et quand ?

- . Dans les établissements scolaires, lors d'une réflexion sur le civisme et sur la société.
- . Dans les centres de loisirs, les maisons de jeunes... lors d'une réflexion sur la participation des enfants et des jeunes et sur les règles de vie en commun...
- . A la mairie, dans les écoles et les associations... avant la mise en place d'un Conseil d'Enfants ou de Jeunes ou lors de son renouvellement,
- . Dans tous les lieux de vie, lors de manifestations ou de fêtes locales autour de la place du citoyen et le 21 novembre, journée consacrée aux droits de l'enfant en France!
- . Ou encore : lors de rassemblements, de colloques, de formations...

Comment?

L'exposition Le Petit Citoyen Illustré peut donc être visitée individuellement ou collectivement. Pour que les visiteurs s'expriment sur le panneau 15, vous devez mettre à leur disposition des « post-il ».

Dans le cadre de visites collectives et pour approfondir la réflexion, nous vous conseillons d'organiser un débat après la découverte des panneaux dans les classes, les associations, les Conseils d'enfants et de jeunes...

Il est également possible d'animer le parcours en créant un jeu de piste autour de l'exposition, en préparant en amont les sujets proposés...

En complément, nous pouvons vous proposer d'autres supports :

- VIDEO:

- . « Le conseil municipal des enfants, une expérience citoyenne »
- . « Equipes citoyennes... formez vos délégués »
- . « Citoyenneté et responsabilité » 4 vidéos (l'identité, droits et devoirs du citoyen, les institutions...)

- LIVRES - DOCUMENTS :

- . « Elèves, citoyens au collège »
- . « Délégués flash »
- . « Faire vivre la démocratie »
- . « Civilité, civisme, citoyenneté »
- . « Organiser un rallye de la citoyenneté »
- . « Raconte-moi le citoyen »
- . « Raconte-moi la République »
- . « Mon premier livre de citoyen du monde »...